



LE MINISTRE

Cotonou le

08 JUIN 2026

N° 009/MBFP/DC/SGM/DGFP/DRAE/STCD/SA

COMMUNIQUÉ

Le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget et de la Fonction publique porte à la connaissance des candidats au concours de recrutement de cinquante (50) auditeurs de justice et de cinquante (50) élèves greffiers au profit du Ministère de la Justice et de la Législation, session des samedi 20 et dimanche 21 juin 2026, que les listes provisoires des candidatures validées et de celles rejetées peuvent être consultées, sur le portail web du ministère à l'adresse www.travail.gouv.bj ou dans les directions départementales du Travail et de la Fonction publique, à partir du lundi 08 juin 2026.

Ainsi, les candidats dont les dossiers ont été rejetés pourront procéder à la régularisation des motifs de rejet de leur candidature, du **lundi 08 au mercredi 10 juin 2026** dans les directions départementales du Travail et de la Fonction publique ci-après : Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau et Zou.

Par ailleurs, la liste définitive des candidats retenus peut être consultée sur le portail web du ministère ou dans les directions départementales du Travail et de la Fonction publique, à partir **du mercredi 17 juin 2026**.

En tout état de cause, aucune réclamation ne sera acceptée après l'affichage de la liste définitive.

Enfin, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget et de la Fonction Publique informe les candidats qui seront autorisés à composer que les centres de composition retenus sont les suivants :

➤ **Pour les candidats au concours des auditeurs de justice :**

Département du Littoral (Cotonou)

- Centre unique de composition : **CEG Sainte Rita**

➤ **Pour les candidats au concours des élèves greffiers :**

1- Département de l'Atacora (Natitingou)

- CEG 1 Natitingou

2- Département du Borgou (Parakou)

- Lycée Mathieu Bouké

3- Département du Littoral (Cotonou)

- Premier centre de composition : CEG Sainte-Rita
- Second centre de composition : CEG Gbégamey

4- Département de l'Ouémé (Porto-Novo)

- Lycée Béhanzin

5- Département du Mono (Lokossa)

- CEG 1 Lokossa

6- Département du Zou (Abomey)

- CEG 1 Abomey



Rodrigue S. CHAOU
Ministre Délégué